

qu'il a écouté les fonctionnaires de l'Office du crédit agricole qui lui disaient d'augmenter sa production afin d'obtenir un emprunt; on lui dit simplement: Aujourd'hui, c'est impossible. On lui refuse le prêt, parce que ses profits ont diminué depuis l'an dernier au lieu d'augmenter.

Qu'il s'agisse d'une augmentation naturelle ou artificielle, peu importe, l'augmentation existe. Cela est malheureux, parce que cette situation constitue, pour le Canadien qui a à cœur de gagner sa vie et celle de sa famille, le commencement de la fin. En effet, quant à une partie de sa production, il sera privé non seulement de la subvention de \$1, mais, de plus, il sera forcé de souscrire au taux d'exportation de \$1.25 les 100 livres.

Le lait, qui coûte \$4.50 les 100 livres, dans certains cas, sera simplement vendu à \$2.30 les 100 livres. Si telle est la logique du gouvernement, je ne m'y comprends plus.

Je voudrais maintenant que l'honorable ministre de l'Agriculture prenne connaissance des suggestions formulées par les principaux intéressés dont les noms figurent aux comptes rendus du comité de l'agriculture, qui a recueilli leurs témoignages à l'occasion de son voyage dans l'Ontario et dans les provinces de l'Est.

L'honorable ministre se rendra compte, j'imagine, qu'il ne peut tabler indéfiniment sur le capital moral des agriculteurs. La marche qu'ils ont déjà organisée sur le parlement prouve, hors de tout doute, que, même s'ils écoutent les promesses électorales, ils désirent aussi des résultats entre les périodes d'élections. Les réunions organisées à Sherbrooke et ailleurs au Québec, et qui continueront encore d'être organisées, démontrent que le peuple en a par-dessus la tête.

Nous avons déjà assisté à des encans. Des cultivateurs, possédant de très bonnes bâtisses, d'excellents instruments aratoires et un cheptel de choix, sont financièrement désorganisés et incapables de payer l'intérêt de leurs dettes, même si leurs emprunts ont été contractés à 7 et à 8 p. 100. Et cette situation s'aggrave d'année en année, à cause du tribut qu'ils doivent payer, par l'entremise des gouvernements, à la dictature de l'argent et du crédit.

Cette situation se reflète chez les jeunes qui désertent la terre et ne veulent pas réellement hériter des dettes de leurs parents. On pouvait lire dans un journal de Québec du 2 avril 1970, et je cite:

Échec retentissant de l'enseignement professionnel agricole intégré.

On veut tout faire pour recycler les cultivateurs, mais l'enseignement déjà existant est

[M. Godin.]

en train de se désintégrer. Je poursuis la citation:

L'intégration de l'enseignement professionnel agricole aura été un échec retentissant, s'il faut en croire des chiffres officiels publiés récemment. En effet, seulement cinq centres de formation ont été mis sur pied pour l'année 1969-1970, alors que, pour l'année précédente, il existait sept institutions traditionnelles de formation professionnelle agricole.

Les inscriptions, au niveau de la première année, pour 1969-1970, soit au niveau du Secondaire IV, dans les cinq centres, sont presque cinq fois plus faibles que l'année précédente, dans les écoles d'agriculture (49 par rapport à 220). Et pour terminer ces statistiques décevantes, alors que normalement 75 p. 100 des élèves inscrits en première année revenaient terminer leur deuxième période de cours, seulement 25 p. 100 l'ont fait cette année, bien que des conditions avantageuses leur étaient faites.

Et, de fait, le rapport indique que, pour les années 1968-1969, 220 élèves s'étaient présentés, comparativement à 49 en 1969-1970.

Voilà comment les choses se répètent. Les exploitations agricoles sont de plus en plus productives, en comparaison d'il y a 15 ans. La capitalisation d'une ferme moyenne, au Québec, qui était de \$10,000 il y a 15 ans, a atteint aujourd'hui \$25,000. Et en même temps, la valeur de la terre, des bâtisses et du bétail a doublé, alors que les investissements dans les machines et l'outillage de toutes sortes ont triplé. Il n'est pas rare de voir des fermes dont la valeur dépasse \$50,000. Et tous ces changements se sont produits sous les yeux des experts-conseil des gouvernements, et sur leurs recommandations. S'il n'est pas rare de voir des fermes de \$50,000, il n'est pas rare non plus de voir des cultivateurs endettés de \$25,000 ou \$30,000. Il fallait bien s'endetter; c'était le seul moyen de franchir le seuil de la rentabilité.

Un cultivateur de Portneuf qui voulait emprunter \$10,000 pour agrandir sa grange, qui possédait déjà une terre de 125 arpents et pouvait louer celle du voisin moyennant un montant assez restreint, s'est vu tout simplement refuser le prêt de \$10,000. On lui a dit: Mon gars, achète la terre du voisin et nous te prêterons \$20,000. Alors, ce qu'on veut, tout simplement, c'est l'égorger. L'Office du crédit agricole et la Société du crédit agricole ne sont pas intéressés à prêter \$10,000. Achète le voisin, dit-on au cultivateur, et alors on te prêtera \$20,000 pour mieux t'égorger plus tard. Finances, taux d'assurances, taxes de toutes sortes et frais d'exploitation accrus, voilà ce à quoi doit faire face le cultivateur d'aujourd'hui.

Sous l'égide de la politique laitière des trois années précédentes, le cultivateur a réussi à tenir le coup en «grignotant» moyennant les dépréciations et en s'endettant à droite et à gauche, parce qu'on lui faisait confiance. Nous